



ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION N°4

4 février 2021 à 18h15

En présentiel

Monsieur le Proviseur ouvre la séance. Le quorum est atteint. Madame la proviseure adjointe prend le secrétariat. Monsieur le Proviseur rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du dernier compte-rendu du Conseil d'Administration.
2. Proposition de répartition de la DGH pour la rentrée 2021-2022.
3. Affaires financières.
4. Contrats et conventions diverses.
5. Questions diverses

Pour vote. Adoption à l'unanimité.

I. **Approbation du dernier compte rendu du Conseil d'Administration du 3 décembre 2020.**

Aucune remarque, adoption à l'unanimité.

II. **Proposition de répartition de la DGH pour la rentrée 2021-2022.**

- a. Prévision d'effectif, commentaires : constat, proposition rectorale, contreproposition du lycée.
- b. Commentaires de la DGH reçue du Rectorat.
- c. Explications du sondage effectué début janvier 2021 sur le choix des spécialités en Première et en Terminale. Rappel de la fiche dialogue, la fiche d'abandon de la 3^{ème} spécialité en Terminale.
- d. Explications détaillées sur le nombre de groupes prévisibles et commentaires sur l'effectif moyen.
- e. Choix possibles compte tenu de la soule restante (scenariis).
- f. Etude de la proposition de répartition de la DGH dans la limite de l'enveloppe attribuée par le Rectorat. Madame la Proviseure adjointe détaille discipline par discipline la proposition de répartition. Questions-réponses et commentaires divers.

Proposition de répartition de l'enveloppe allouée.

Adoption à l'unanimité.

Proposition de suppression d'un poste en mathématiques (départ en retraite).

Adoption à l'unanimité.

III. **Affaires financières.**

Proposition de répartition des BOP.

230 : vie de l'élève : fonds sociaux, cordées, fonds vie de l'élève)

141 : reliquat (photocopies, stages)

Pour information.

IV. **Contrats et conventions diverses.**

- Convention CASDEN, prêt d'une exposition dans le cadre de l'EPS, histoire du sport, citoyenneté et Jeux Olympiques, installée au gymnase pour exploitation avec les élèves. A titre gratuit sous réserve de la rendre dans l'état initial.

Adoption à l'unanimité.

- Convention avec le Club de Pentathlon. Mise en place de la pratique du Laser run, prêt de cibles et matériels adéquats avec un accompagnement du club de Pentathlon Moderne Saint quentinois.
Coût de l'opération : 4 séances = 800 euros.

Adoption à l'unanimité.

- Convention avec l'ACAP, Pôle Régional Image , dans le cadre de l'option Cinéma AudioVisuel.

Adoption à l'unanimité.

- Inscription au concours Kangourou, dans le cadre de la semaine des Mathématiques. Montant de l'inscription : 3 euros (2euros pris en charge par le lycée, 1 euro de participation maximale des familles).

Adoption à l'unanimité.

- Projet métiers de la santé, spécialité SVT. Préparer les élèves à l'entrée dans les métiers liés à la santé.

Vote de principe : Adoption à l'unanimité.

- Non renouvellement de la convention CROUS, compte tenu d'un effectif nul faute du nouvel emplacement du campus Universitaire de Saint-Quentin. Ce qui est bien dommage car cette opportunité se proposait à nos étudiants.

➤

Pour information.

- Convention pour l'utilisation d'un lien numérique concernant une vidéo « Histoire des Jeux Olympiques dans le cadre de l'EPS avec la projection d'un film.

Adoption à l'unanimité.

- Projet après-midi sportive le 25 mai 2021, validation pour les optionnaires de Seconde avec les élèves de 6^{ème} du collège Henri Martin.

Pour information.

V. Questions diverses.

- Poursuite de l'hybridation votée en Conseil d'Administration jusqu'aux vacances d'hiver.

- Proposition d'accueillir la totalité des Terminales à compter de mars. Modification de l'hybridation, élargir les horaires d'accueil à la restauration scolaire, réaffirmer le sens de circulation de C vers D pour éviter les brassages, accueil à l'internat. Solution non retenue car impossibilité de pouvoir respecter le protocole.

- Portes ouvertes, très probablement en distanciel sur webconférence ENT Pronote compte tenu de la situation sanitaire.

- Journée des Arts, idem, supports à prévoir pour éventuellement la prévoir en distanciel.

Conditions sanitaires du moment : renforcement du protocole sanitaire en date du 28 janvier 2021, applicable au 8 février 2021 au plus tard. Explications données par Monsieur l'Intendant sur la nouvelle organisation de la prise des repas pour les collèges accueillis et nos élèves de la Cité scolaire (2 modes de distanciation).

Une communication a été faite aux parents d'élèves via Pronote et aux membres des équipes pédagogiques.

L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à 21h.

Le secrétaire de séance
Murielle CORMORAND

